



## **COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL CITOYEN D'EGASSIAIRAL**

Date : 13/05/25

Lieu : Bâtiment des Anciens Combattants

Personnes présentes :

Habitants :

- Mesdames : CALVIÈRE, CANONGE, AUBANEL, CAYROL
- Messieurs : PAILLET, BERNET, FERRIERES

Ville de Narbonne :

- Chargé de mission démocratie participative : M. MAMIS Alexis

Excusées :

- Habitants : Mme ROCA, Mrs SICARD, SEGUI
- Elu référent : Monsieur PAIRO
- Elue référente quartier EST : Madame DAUZATS

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte-rendu et désignation du secrétaire de séance
2. Commission d'examen des projets participatifs
3. DDU territorial : rue de l'Indépendance / rue Béranger autres ...
4. Question diverses

1. Approbation du dernier compte-rendu et désignation du secrétaire de séance :

Le précédent compte-rendu est admis. M. Mamis est désigné secrétaire de séance.

2. Commission de présentation des projets participatifs :

La commission de présentation des projets participatifs se tiendra le 22 mai à 18h au sein de la salle des Synodes. Les porteurs de projet sont invités à les présenter devant les élus et les directions techniques présentes. Les membres qui le souhaitent peuvent également assister à la commission.

M. Mamis se charge de réaliser les diapositives qui serviront de support aux présentations. Elles seront envoyées aux membres d'ici la fin de semaine afin que, si nécessaires, des modifications soient apportées. Des fiches synthèses ont également été rédigées. Elles seront également transmises avant la fin de semaine. Ces fiches serviront de présentation des projets pour le vote papier.

A l'issue de la commission de présentation les projets soumis au vote seront désignés, avec possiblement des modifications pour qu'ils soient réalisables.

Le vote sera ouvert à partir du 2 juin. Il sera possible de voter pour jusqu'à 3 projets :

- **En numérique** : à l'aide de la plateforme accessible sur le site internet de la ville
- **En papier** : à l'aide des urnes disposées à l'accueil de chacune des mairies annexes, de l'Hôtel de ville, du Belvédère, de la maison des services de Saint-Jean Saint-Pierre, de la maison de proximité de Razimbaud.

Les projets lauréats seront désignés par le vote et seront, dans la limite de l'enveloppe dédiée, réalisés par les services de la ville.

Pour les membres qui n'assisteront pas à la commission du 22 mai, une présentation des projets déposés, tels que pensés et élaborés par les différents Conseils citoyens. En tout, 13 projets ont été déposés.

### 3. DDU territorial : rue de l'Indépendance / rue Béranger / autres...

#### - **Rue de l'indépendance :**

Une visite de site a été réalisée en présence de membres du Conseil citoyen et le chargé de mission afin d'appréhender plus concrètement les préoccupations et les usages sur cette rue, afin d'alimenter la réalisation d'un « dossier diagnostic d'usage ».

Le constat a été le suivant : sur la rue de l'Indépendance, de nombreux véhicules circulent actuellement au centre de la voie, quand bien même la circulation se fait dans les deux sens. La vitesse de circulation est ressentie comme excessive (la rue est en pente, les véhicules peuvent avoir tendance à prendre de la vitesse). A noter le passage de poids lourds dû à la proximité du parking Veolia accessible par cette rue.

Du fait du marquage alterné de bande jaune, le stationnement des véhicules se fait à la manière d'une chicane, ce qui permet aux véhicules de se croiser. Ce fonctionnement n'est pas possible au niveau de l'intersection avec la rue Calixte Camelle, avec les véhicules garés des deux côtés de la chaussée (assez récurrent). Il en résulte une insécurité lorsque des véhicules cherchent à s'insérer de la rue Calixte Camelle sur la rue de l'Indépendance.

Le DDU en cours proposera de marquer en jaune un côté de la chaussée afin de laisser un espace suffisant pour permettre aux véhicules de se croiser.

La mise en sens unique de la rue semble complexe et n'a pas été identifiée comme une priorité.

#### - **Rue Béranger :**

Une riveraine a interpellé un membre du Conseil citoyen au sujet des difficultés que rencontrent certains résidents à circuler à pied et en voiture.

La rue Béranger est une perpendiculaire de la rue de l'Indépendance. Il a été décidé en réunion de dissocier les deux rues et de réaliser un DDU pour chacune.

Actuellement la rue Béranger est en double sens mais la rangée de voitures stationnées ne permet pas à deux véhicules de se croiser.

La mise en sens unique et la création de places de stationnement semblent nécessaires. A noter que la création de places de stationnement réduit de fait le nombre de voitures qui peuvent stationner.

- **Rue du bois Rolland/rue Henri Rouzaud**

Les intersections de ces rues avec le quai Victor Hugo sont remontées comme présentant de l'insécurité pour les usagers.

Pour chacune de ces rues des DDU spécifiques seront réalisés avec des visites de sites.

- Questions diverses :

- Travaux en cours sur la gare SNCF de Narbonne :

Des échanges ont eu lieu sur les travaux de mise en accessibilité en cours des quais de la gare de Narbonne. Les membres ont notamment souligné les difficultés d'accessibilité que présentait la gare, notamment pour les PMR.

Précisions (post-réunion) :

Ces travaux ont démarré au mois de mars. Réalisés dans le cadre du schéma National d'Accessibilité, ils consistent notamment en :

- Le rehaussement du quai 1 à hauteur de plancher des trains
- La pose de bandes d'éveil à la vigilance (notamment pour alerter les voyageurs déficients visuels)
- L'implantation de nouvelles balises sonores (afin de diffuser des messages de localisation pour aider les personnes malvoyantes ou non-voyantes à s'orienter).

Le coût des travaux est de 11,5 millions d'euros dont 50 % financés par l'Etat et 50 % par SNCF Gares & Connections.

Prochaine réunion :

Mardi 16 septembre à 18h, salle des Anciens Combattants